

ÉDITO

par Stéphane COURPOTIN



Le 15 mars dernier la liste « Ensemble pour Arcisses » que j'ai conduite avec mes colistiers a été élue au premier tour. Je voudrais à cette occasion remercier les électrices et les électeurs qui nous ont accordé leur confiance.

Puis la crise sanitaire s'est installée en bouleversant complètement nos vies et les rapports humains. Nous avons découvert une société confinée, où la distanciation sociale a été la règle.

Dans le même temps, nous avons assisté à des actes de solidarité qui ont éclairé cette période troublée. D'aucuns n'ont pas hésité à donner de leur temps pour fabriquer des masques, d'autres se sont inquiétés quotidiennement de la santé de leurs voisins, ont fait les courses pour des personnes vulnérables ou sans moyen de locomotion ... Ces actions font chaud au cœur et les conséquences de la crise sanitaire nécessiteront encore d'être solidaires.

Durant ces temps perturbés, la vie communale a continué de fonctionner pour répondre aux besoins de la population. Je veux remercier à cette occasion les anciens élus qui ont prolongé leur mandat, ainsi que le personnel communal pour son investissement dans des moments difficiles.

Le 26 mai dernier, j'ai succédé à Philippe Ruhlmann en occupant la place de maire. Ce dernier, avec son équipe, a dirigé la commune pendant 25 ans avec panache, son bilan et sa popularité en sont tout simplement la preuve. Le défi à relever est donc de taille et j'espère être à la hauteur de vos attentes dans l'exercice de ce mandat, le plus beau des mandats électifs, puisque c'est celui de la proximité, du contact et de l'action concrète. C'est une responsabilité lourde mais exaltante.

Pour accomplir cette mission, je sais que je pourrai compter sur une équipe composée à la fois d'élus d'expérience et de nouveaux candidats porteurs du renouvellement des idées pour m'accompagner au cours de ce mandat. Cette équipe s'est déjà mise au travail dans le respect, l'écoute et la tolérance. Elle a déjà montré son engagement lors de la campagne et elle a aujourd'hui envie de mettre ses compétences, son énergie collective, au service de notre commune. Vous pouvez avoir confiance et être certains de son dévouement pour vous servir.

Je sais également que je peux m'appuyer sur le professionnalisme et l'expérience du personnel communal qui, des services techniques aux services administratifs en passant par les services scolaires, sont la pierre angulaire de l'édifice municipal.

La responsabilité que je porte, impose aussi une certaine humilité et la prise en compte de ce que les équipes précédentes ont réalisé et je tiens à saluer le travail qu'elles ont accompli.

Nous nous inscrivons bien sûr dans une continuité et nous souhaitons poursuivre le développement de notre commune, comme d'autres l'ont fait avant nous et comme d'autres le feront après nous.

Nous avons la chance d'habiter une belle et grande commune où il fait bon vivre. Nous aurons à cœur de mener les projets définis dans notre programme pour développer encore un peu plus le bien vivre « Ensemble pour Arcisses ».

Vous pouvez compter sur notre engagement sans faille.

Avec mon entier dévouement,

Pour nous contacter

Tél : Brunelles : 02 37 52 01 04
Coudreceau : 02 37 29 29 52
Margon d'Arcisses : 02 37 52 02 70

Mail : mairie@arcisses.fr
: mairie.annexe.brunelles@arcisses.fr
: mairie.annexe.coudreceau@arcisses.fr

Vos élus

Stéphane COURPOTIN - Maire d'Arcisses - Maire délégué de la mairie de Margon
Francis DE KONINCK - Maire délégué de la mairie annexe de Brunelles
Francis VAUDRON - Maire délégué de la mairie annexe de Coudreceau

Valérie TRIVERIO, William BOTINEAU, Edwige VEDIE, Hervé ENEAULT, Nicole GAUTHIER, Thierry CARLIER, Adjoint

Pour rencontrer vos élus merci de prendre rendez-vous

Horaires d'ouverture de la Mairie

Mairie d'Arcisses - Margon

du lundi au vendredi
de 9 heures 30 à 12 heures 30
de 14 heures à 17 heures 30

Mairie annexe de Brunelles

Le mardi et le jeudi
de 14 heures à 17 heures 15

Mairie annexe de Coudreceau

Le lundi et le vendredi
de 14 heures à 17 heures 00

25 ANS MAIRE DE MARGON un mot de Philippe Ruhlmann, ancien

Une belle équipe pendant 25 ans !

Elu maire depuis mars 1995, mais élus également depuis cette date : Claude LEPROVOST, Dominique FRANCHET, Bénédicte ROUAULT, William BOTINEAU, Emmanuel TRAPENAT, nous avons formé le noyau stable de Margon depuis un quart de siècle, une vraie équipe municipale. Claude LEPROVOST et moi, nous avons même fait un mandat avec Madame LEPESQUEUX. Une équipe renforcée par un conseil municipal stable avec des conseillers qui ont fait souvent plusieurs mandats, toujours animés de la volonté d'être constructifs. Un Conseil Municipal, sans polémique stérile et sans expression d'idéologie politique, qui n'a eu comme seul objectif que de coller au plus près aux attentes et se mettre au service de la population locale.



Une liste non exhaustive de réalisations, en rappel de ce travail d'équipe.

Agrandissement et transformation de notre salle polyvalente en Espace Socioculturel 2001
 Déplacement et agrandissement des services techniques à proximité de la mairie en 2004. Achat en 2019 de l'ex atelier du garage « Opel » pour répondre aux besoins de stockages de nos matériels.
 Construction d'un vrai restaurant scolaire (2004), puis d'un ensemble équivalent à 4 classes pour les maternelles (2005).
 Réalisation de lotissements : du Puits (1996), des Sentes (2004), du Rocher (2014) de la Joletterie et de la Cour Juvet (2017) et création de la voie nouvelle qui relie le chemin des Lignes au plateau de la Flamandière en 2015-2016.
 Trottoirs avenue de Paris côté But-Leclerc-Renault : en 2003 première tranche, 2008 deuxième tranche jusqu'à Renault, 2016 dernière tranche après Renault. Réalisation d'un passage piéton entre la Corniche et les Ruisseaux en 2010.
 Réfection et aménagement de rues avec enfouissement de réseaux : Rues Paul Albert Gau, du Thuret, Jean Moulin, de la Marquisière, de la Corniche et du Belvédère récemment, rue Saint Martin à Brunelles ou du Louvre en 2019 pour Coudreceau.
 Agrandissement de la Mairie de Margon (2013-2014), d'Arcisses aujourd'hui, construction de la Halle qui installe en juin 2013 définitivement notre marché de producteurs locaux. Réalisation (2014) ou acquisition (2018) de parkings près de la mairie.
 Construction de notre MARPA fonctionnelle depuis fin 2010 et transformation du chemin des Lignes en axe secondaire de la commune.
 Aménagements ludiques des bords de Cloche avec un skate-park, le city stade, une aire de fitness, 2 aires de pétanque, un manège écologique, des jeux pour enfants, bref un vrai lieu de vie.
 Recherche d'eau (2006) et réalisation du forage de la Pilardière enfin opérationnel en 2011. Assainissement de la Glacière et la Vallée (2007), du plateau de la Flamandière dans le domaine de l'eau (2013).
 Enduits de l'église (2003) et rénovation du clocher (2008) rénovation de 2 vitraux en 2010, création de 2 vitraux en 2017 pour l'un 2019 pour l'autre.
 Création du nouveau cimetière (2006) avec des allées conformes aux attentes actuelles et réalisation du parking à proximité et créations des marches pour les relier. Aménagement du cimetière initial (2011).
 Construction de la MAM qui sera fonctionnelle pour la rentrée de septembre prochain.
 Création d'Arcisses : Pourquoi ? Dans un environnement de plus en plus global où le rural est en perte de vitesse, où l'aspect gestion prime sur les autres aspects de la vie sociale, nous avons le choix entre nous regrouper et grossir ou disparaître : tel était notre sentiment avec l'expérience que nous avons pour la majorité d'entre nous ! 2018 fût l'année des discussions, rapprochements et études entre Margon, Brunelles et Coudreceau ; Arcisses allait naître en 2019, peut-être un peu hâtivement mais nous n'avions pas le choix, les exigences du calendrier électoral priment souvent sur les désirs des élus locaux !

De tout ceci, je n'ai été que la partie émergée de l'iceberg. Je remercie l'ensemble des élus qui m'ont accompagné pendant ces 25 ans [et au nom de tous, je souhaite entière réussite à Stéphane Courpotin et sa nouvelle équipe.](#)



**PIGEON TP
CENTRE
ILE DE FRANCE**

Agence de Nogent-le-Rotrou
La Borde Margon—BP 80001
28402 NOGENT-LE-ROTRON

Tél : 02 37 52 59 54 - Fax : 02 37 52 36 52

EURL IDELEC
DENIS PLET

ARTISAN

ELECTRICITE GENERALE - NEUF & RESTAURATION
POMPE A CHALEUR - VIDEO SURVEILLANCE
INTERPHONE - DOMOTIQUE - ALARME -
MOTORISATION DE PORTAIL

2 RUE DU GRILLON - SAINT PIERRE LA BRUYERE
02 37 52 50 40 - 06 11 81 77 83
denis@idelec.fr

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL EST EN PLACE

Mardi 26 Mai 2020, le premier Conseil Municipal d'Arcisses du mandat 2020-2026 a enfin pu avoir lieu.

Règle de distanciation oblige, il s'est réuni dans l'espace socioculturel pour y accueillir les 23 nouveaux élus.



Philippe Ruhlmann a présidé le début de séance en tant que doyen de l'assistance.

Il en a profité, en tant que maire sortant, pour faire le bilan de ces 25 années passées à la tête de la commune de Margon puis d'Arcisses. Puis il a remercié les personnes qui l'ont épaulé et aidé pendant tout ce temps.

Ensuite, les conseillers élus le 15 mars 2020 se sont prononcé sur l'élection du maire, des maires délégués et des adjoints.

Ainsi **Stéphane COURPOTIN** a été élu nouveau maire d'Arcisses ainsi que maire délégué de Margon.

Francis VAUDRON a été élu maire délégué de Coudreceau et **Francis DE KONINCK** maire délégué de Brunelles.

En ce qui concerne les adjoints, la liste se compose ainsi dans l'ordre du 1er au 6ème : **Valérie TRIVÉRIO**, **William BOTINEAU**, **Edwige VÉDIE**, **Hervé ENEAULT**, **Nicole GAUTHIER** et **Thierry CARLIER**.



Il a fallu également statuer sur le nombre de membres du Centre Communal d'Action Sociale pour ce nouveau mandat. Le CCAS sera composé de 9 membres : 1 président qui est le maire, 4 personnes issues des élus et 4 autres membres.

Stéphane Courpotin a clos la séance en remerciant sa nouvelle équipe de la confiance qui lui est accordée, en espérant travailler dans la continuité de ce qui a déjà été entrepris par l'ancienne équipe municipale et en souhaitant sincèrement répondre aux attentes des Arcissoises et Arcissois dans le respect budgétaire.

Toutes ces informations seront sur le site de la commune dans quelques jours : www.arcisses.fr

Le vendredi 12 juin 2020, le Conseil Municipal s'est à nouveau réuni pour déterminer les différentes commissions municipales et les commissions communales règlementées dont le CCAS, les organismes intercommunaux, les correspondants.

L'équipe est bien en place, organisée pour jouer pleinement son rôle de pilote de la commune et mettre en application le programme pour lequel vous vous êtes prononcés.

Bon vent pour ce mandat 2020-2026.

LES DÉLÉGATIONS AUX MAIRES DÉLÉGUÉS ET AUX ADJOINTS

Valérie TRIVERIO : 1ère Adjointe déléguée à :

- ◆ Gestion des ressources humaines d'Arcisses et notamment l'ensemble des décisions liées à la gestion du personnel
- ◆ Gestion du développement durable

William BOTINEAU : 2ème Adjoint délégué à :

- ◆ Gestion des affaires sociales, des affaires aux personnes âgées, de la citoyenneté, de la solidarité, du handicap, du CCAS, de la MARPA

Edwige VEDIE : 3ème Adjointe déléguée à :

- ◆ Gestion des finances et l'optimisation financière

Hervé ENEAULT : 4ème Adjoint délégué à :

- ◆ Gestion eau potable, eaux usées et eaux pluviales
- ◆ Gestion et maîtrise de l'énergie
- ◆ Informatique et téléphonie

Nicole GAUTHIER : 5ème Adjointe déléguée à :

- ◆ Gestion des affaires courantes
- ◆ Animations locales d'Arcisses
- ◆ Développement touristique
- ◆ Animations de la vie associative

Thierry CARLIER : 6ème Adjoint délégué à :

- ◆ Gestion de la communication
- ◆ Gestion des affaires scolaires et des activités extra-scolaires

Francis VAUDRON : Maire délégué de Coudreceau délégué à :

- ◆ Gestion des travaux de la voie publique
- ◆ Circulation, signalisation routière, voies douces et PMR
- ◆ Gestion des infrastructures sportives

Francis DE KONINCK : Maire délégué de Brunelles délégué à :

- ◆ Urbanisme et notamment le suivi du PLUi
- ◆ Gestion des bâtiments communaux et du patrimoine

COMMISSION COMMUNALE RÉGLEMENTÉE

Centre Communal d'Action Sociale

Membres élus :

William BOTINEAU
Hervé DREUX
Nadège LE BAIL
Aline VAUDRON

Membres nommés :

Dominique FRANCHET
Bénédicte ROUAULT
Evelyne FAUCHER
Brigitte OZAN

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Stéphane COURPOTIN, le Maire est **président de toutes les commissions**

Finances :

Vice Présidence : Edwige VEDIE,

Membres : Valérie TRIVERIO, Hervé ENEAULT, Nicole GAUTHIER, Francis DE KONINCK, Nadège LE BAIL

Ressources humaines

Vice Présidence : Valérie TRIVERIO

Membres : Thierry CARLIER, Jimmy JOLY, Nadège LE BAIL,

Scolaire et périscolaire

Vice Présidence : Thierry CARLIER

Membres : Valérie TRIVERIO, Edwige VEDIE, Francis VAUDRON, Marie BARBAZ, Didier LETANG, Angélique PAILLARD, Francis DE KONINCK

Gestion eau et assainissement, énergie, informatique et téléphonie

Vice Présidence : Hervé ENEAULT,

Membres : Francis DE KONINCK, James DEHARBES, Hervé DREUX, Mégane HAYE-GANET, Philippe RUHLMANN

Travaux de voirie neufs et entretien

Vice Présidence : Francis VAUDRON

Membres : Valérie TRIVERIO, William BOTINEAU, Hervé ENEAULT, Francis DE KONINCK, Sylvie CHERON, James DEHARBE, Hervé DREUX, Didier LETANG

Travaux de bâtiment– Gestion du patrimoine bâti et foncier– Urbanisme et PLUi

Vice Présidence : Francis DE KONINCK

Membres : Valérie TRIVERIO, Nicole GAUTHIER, Francis VAUDRON, Christelle DENORMANDIE, Hervé DREUX, Mégane HAYE-GANET, Angélique PAILLARD, Philippe RUHLMANN, Aline VAUDRON

Environnement :

Vice Présidence : Valérie TRIVERIO,

Membres : Marie BARBAZ, Bruno BOBAULT, Sylvie CHERON, James DEHARBE, Mégane HAYE-GANET

Communication

Vice Présidence : Thierry CARLIER

Membres : Nicole GAUTHIER, Sylvie CHERON, Hervé DREUX, Véronique HOCHEDÉ, Jimmy JOLY, Philippe RUHLMANN, Aline VAUDRON

Festivités et affaires culturelles - Développement touristique

Vice Présidence : Nicole GAUTHIER

Membres : Valérie TRIVERIO, Thierry CARLIER, Bruno BOBAULT, Sylvie CHERON, Christelle DENORMANDIE, Véronique HOCHEDÉ, Jimmy JOLY,

Affaires sociales, personnes âgées et handicap - Citoyenneté et solidarité

Vice Présidence : William BOTINEAU

Membres : Hervé DREUX, Nadège LE BAIL, Aline VAUDRON.

LES ORGANISMES INTERCOMMUNAUX

Parc Naturel du Perche :

Titulaires : Sylvie CHERON, Véronique HOCHEDÉ

Suppléants : Hervé ENEAULT, Thierry CARLIER

Syndicat de Collecte et traitement des Ordures Ménagères :

Titulaires : Francis DE KONINCK, Marie BARBAZ, Philippe RUHLMANN

Suppléants: Valérie TRIVERIO, Nicole GAUTHIER, Bruno BOBAULT

Energie 28 :

Titulaire: Hervé ENEAULT

Suppléant : James DEHARBE

Syndicat Intercommunal pour Transport Scolaire Secondaire :

Titulaire: Sylvie CHERON

Suppléant : Edwige VEDIE

Syndicat Intercommunal de la Berthe :

Titulaires : Francis DE KONINCK, Philippe RUHLMANN

Suppléant : Hervé ENEAULT

Basel Syndicat Intercommunal de la base de loisirs de la Borde :

Titulaires : Stéphane COURPOTIN, Thierry CARLIER, Francis DE KONINCK, Véronique HOCHEDÉ, Jimmy JOLY

Suppléants : Bruno BOBAULT, Sylvie CHERON

SIACOTEP (Assainissement collectif) :

Titulaires : Hervé ENEAULT, Philippe RUHLMANN

Suppléants: Stéphane COURPOTIN, James DEHARBES

AQUAVAL :

Titulaires : Christelle DENORMANDIE, Aline VAUDRON

Suppléants : Hervé DREUX, Nadège LE BAIL

SIRP Regroupement pédagogique Brunelles / Champrond :

Titulaires: Stéphane COURPOTIN, Valérie TRIVERIO, Thierry CARLIER, Angélique PAILLARD

SMAR Syndicat d'Aménagement et de restauration du Bassin du Loir :

Titulaire : Francis VAUDRON

Suppléant : Stéphane COURPOTIN

LES CORRESPONDANTS

CISPD CORRESPONDANTS POLICE ET GENDARMERIE

Titulaires : Sylvie CHERON, Didier LETANG

LES PROJETS DU CCAS PERTURBÉS !

Les membres du CCAS, vu le plan de déconfinement imposé par le gouvernement, jugent qu'il est impensable de maintenir la programmation des **voyages prévus les 24 juin et 2 juillet 2020**.

Si les restaurants sont ouverts pour les particuliers avec des tables inférieures à 10 personnes, aucune date précise n'est encore connue pour des groupes importants, il est peu probable que ce soit avant les prochaines vacances d'été. Cette date de réouverture pour les groupes dépendra de la manière dont le déconfinement se passera et personne ne peut le dire aujourd'hui, quand nous serons définitivement sortis d'affaires. De plus, il est impossible de réunir dans chaque car environ 55 personnes de plus de 70 ans, donc potentiellement vulnérables, en respectant les règles de distanciation exigées par le gouvernement.



Les destinations de cette année : visite de l'usine d'aiguilles BOHIN et la fromagerie GRAINDORGE, présentées par William BOTINEAU et validées par le CCAS avant la pandémie vous seront donc proposées pour **l'année prochaine**.

Souhaitons tous qu'une autre épidémie ne vienne pas contrarier ce programme !

Le **repas des aînés prévu**, comme chaque année, au début d'octobre devrait se passer normalement, les risques sanitaires liés au coronavirus auront sans doute disparu d'ici cette date !

Soyons optimistes, la pandémie de covid-19 ne sera plus qu'un sombre souvenir, surtout dans nos zones rurales.

IMPORTANT !

William BOTINEAU, adjoint aux affaires sociales souhaite que soit établie une liste **des personnes isolées**, qui peuvent avoir besoin d'assistance et d'aide pendant **les périodes difficiles (pandémie, canicule, grand froid...)**

Les personnes dans cette situation sont invitées à se faire connaître auprès de la Mairie (02 37 52 02 70).

Si dans votre entourage, dans votre voisinage, vous pensez à des personnes qui peuvent avoir besoin d'aide merci de nous communiquer leurs coordonnées.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Jeudi 4 Juin a eu lieu la première réunion pour la mise en place des conseillers de la Communauté de Communes du Perche (CDC).

En cette **période transitoire** et dans l'attente du 2nd tour des élections municipales pour certaines communes, la composition du Conseil Communautaire est mixte. On a ainsi, pour les communes de Nogent le Rotrou, Souancé et Vichères, les conseillers communautaires sortants et pour les 17 autres communes, les conseillers communautaires nouvellement élus.

Pour respecter les règles sanitaires, le conseil ne s'est pas réuni dans le lieu habituel mais en l'espace socioculturel de Margon avec port du masque obligatoire.

Nous avons donc à ce jour : 46 conseillers communautaires dont 4 pour Arcisses :

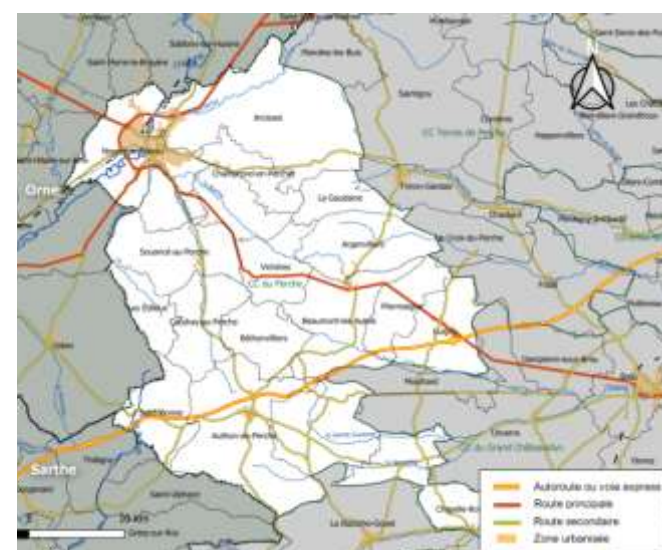
Stéphane COURPOTIN, Philippe RUHLMANN, Sylvie CHÉRON et Angélique PAILLARD.

La prochaine réunion aura lieu le 10 Juillet pour l'installation du Conseil Communautaire définitif avec election des nouveaux président et vice-présidents.



Votre Communauté de Communes poursuit malgré la période sanitaire difficile ses actions en cours :

- ♦ La maison de santé d'Authon du Perche, l'interconnexion en eau potable entre Soizé et Saint-Bomer,
- ♦ Le domaine photovoltaïque de l'Aulnaye,
- ♦ Le pôle ophtalmologique à côté de l'hôpital de Nogent le Rotrou,
- ♦ L'acquisition d'une partie des ex-locaux de radiotechnique en vue d'y animer une pépinière d'entreprises.
- ♦ La CDC pilote également une action d'aide et de soutien aux petites entreprises, petits commerces et artisans suite aux effets négatifs de la pandémie.



LES TRAVAUX EN COURS

Depuis le début de l'année, un certain nombre de chantiers sont en cours d'achèvement ou ont été terminés sur la commune :

- ♦ La requalification des réseaux rue saint Martin à Brunelles
- ♦ L'aménagement de trottoirs chemin des Lignes à Margon
- ♦ La construction de la maison des assistantes maternelles (MAM) et l'aménagement de parking à proximité. La réception est prévue à la fin du mois pour une mise à disposition aux assistantes, dès cet été.
- ♦ Le revêtement en enrobés de l'avenue de l'Arcisses à Margon
- ♦ L'installation du manège écologique près de la Mairie d'Arcisses, œuvre de Frédéric Nobili
- ♦ Le remplacement de menuiseries sur les salles polyvalentes de Margon, Coudreceau et Brunelles ainsi que sur les écoles de Margon et Coudreceau



Les trottoirs Chemin des Lignes



La Maison d'Accueil Maternelle sur l'avenue de l'Arcisse rénovée



Changement des menuiseries

À Coudreceau à la salle polyvalente



À Brunelles : le chemin de la Chesnay



À Margon : rue des Aubiers



À Margon à l'espace socioculturel



À Brunelles à la salle des fêtes

Dans les prochaines semaines, de nouveaux chantiers vont débuter sur le territoire de la commune :

- ♦ La réfection des chemins de la Chenay à Brunelles et de la Cognadière jusqu'à la Chapelle des Noyers sur Coudreceau (Programme 2019).
- ♦ L'enfouissement des réseaux dans le bas du bourg de Brunelles par Territoire Energie.
- ♦ Divers travaux d'entretien sur Margon comme la réfection du trottoir de la rue des Aubiers jusqu'à la rue de la Glacière, la suppression d'espaces verts et le revêtement de la placette sur le lotissement de la Perrière, la réfection du chemin de l'Auberdière, le rechargement du chemin entre la Bercillière et la Lorinière et des travaux d'aménagement sur la rue du Thuret, rue Robert Leborre, rue de la Cloche etc...

LES PROJETS

Avec un peu de retard, en raison du COVID-19, le **budget 2020 va être voté dans les prochains jours** ; les projets suivants seront proposés par la commission :

- ♦ L'installation d'une aire de Crossfit sur les bords de la Cloche à Margon (Cage de musculation extérieure).
- ♦ L'installation d'un City Stade à Brunelles, sur le terrain de sport, près de l'école.
- ♦ L'aménagement de la Rue Remy Navet à Coudreceau
- ♦ La création de trottoirs, côté impair, rue des Sources à Coudreceau
- ♦ L'aménagement de trottoirs, rue du Rocher à Margon
- ♦ La restructuration du réseau d'eau pluviale, rue Saint Martin à Brunelles (2ème tranche)
- ♦ Le réaménagement et l'extension du restaurant scolaire de Margon
- ♦ La réfection de divers chemins à Coudreceau et Brunelles : chemins des Mazures et du Louvre, chemin de la Métairie, chemin de la Ferrière, chemin de la Jubaudière et chemin des Touches.
- ♦ L'étude pour l'aménagement de la rue de la Grande cour à Brunelles et la création de trottoirs rue de la Flamandière à Margon.
- ♦ L'étude pour l'aménagement d'une voie d'accès au futur lotissement de la Maçonnerie à Margon.

D'autres petits travaux ont pu être réalisés pendant le confinement



La rue Paul Albert Gau à Margon est particulièrement pentue. Plusieurs résidents de cette rue ont formulé une demande pour installer une rampe afin de faciliter la montée : Voilà qui est fait !

Le confinement a montré combien la vie sans voiture était agréable. Moins de pollution, moins de dépenses de carburant.

Le vélo est finalement une bonne alternative et doit être favorisé par la matérialisation de voies cyclables comme ici sur l'Avenue des Prés à Margon.



TRAVAUX EAU POTABLE A MARGON (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de la Berthe)



Engagés en janvier, les travaux de réhabilitation du château d'eau du Bois-Joly, ont connu quelques contretemps, liés pour une bonne part aux conditions météorologiques très venteuses puis au confinement, puisque les travaux ont été arrêtés pendant un mois.

Après 10 jours de test de l'étanchéité, le château d'eau refait à neuf et même amélioré pour ce qui concerne la sécurité et les canalisations, sera remis en service dans les jours qui viennent, permettant d'arrêter les pompes qui fonctionnent en continu depuis le 26 février et d'alimenter à nouveau en gravitaire, le réseau de Margon.

Les travaux, d'un montant de 120 000 €, ne seront toutefois pas achevés avant la fin du mois, puisque la fabrication de certains éléments de menuiserie, a été arrêtée plusieurs semaines.

L'une des deux pompes du forage de La Pilardière est tombée en panne en janvier, ce qui ne remettait pas en cause l'alimentation de Margon et du Syndicat des Eaux de la Vallée de la Berthe, mais

engageait la sécurité de l'approvisionnement.

Les fortes pluies rendant difficile l'accès de l'engin de levage dans un premier temps puis le confinement et la difficulté d'avoir des pièces ensuite, ont là aussi largement retardé l'opération (d'un montant de 8 000 €) mais le forage est à nouveau équipé de ses deux pompes de 45 m³/h depuis le 10 juin.

Les travaux du château d'eau, impliquant des variations de pression, ont mis en évidence, au niveau de la route d'Ozée, la faiblesse de la canalisation qui alimente le plateau de l'Auberdière. Un renouvellement sera à programmer prochainement.

Ces travaux réalisés ou à prévoir, ont des coûts élevés qui justifient un prix de l'eau qui peut paraître conséquent, mais qui en dehors du fonctionnement normal, doit permettre de faire face à des dépenses importantes, prévues ou non.

Merci à Marc PASQUIER pour avoir assuré le suivi de ce chantier pendant toute cette période.





depuis 30 ans
à votre service

**AMBULANCES
Charles**

- Ambulances
- VSL
- Taxis
- Installation et gestion de téléassistance

Charles Ambulances
50 avenue de Paris - 28400 MARGON
02 37 52 15 58
contact@ambulances-charles.fr
www.ambulance-charles.fr

Taxis 7 places

BRICO **MARCHÉ**

MORTAGNE-AU-PERCHE

02.33.83.35.14

NOGENT-LE-ROTRON

02.37.53.52.52

L'EFFET COVID

Au-delà du 8 mai, c'est le Coronavirus qui est également responsable de l'annulation du Triathlon-loisirs organisé chaque année depuis plus de 20 ans par Emmanuel Trapenat et son équipe, de notre omelette géante et de la fête locale margonnaise, la Bourbonnaise.

Les grands rassemblements sont donc pour l'instant impactés par les règles sanitaires.

Pas d'expo Loisirs Créatifs ni de Cochon Grillé à Coudreceau, pas de chasse aux œufs à Margon, pas de randonnée nocturne ni brocante à Brunelles...

Les distances obligatoires entre les participants ne peuvent en effet être garanties ainsi que la marche en avant même si la réglementation tend actuellement à s'assouplir.

Situation spéciale où nous nous sommes retrouvés face à nous-même !

LE CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

Ce calendrier est susceptible de connaître des modifications.

Festival fanfares - Base de Loisirs de Margon

Randonnée VTT et pédestre organisée par Cyclo sport Margonnais

Grand marché d'Automne - Halle de Margon

Concours de pêche - Brunelles

Rallye voitures organisée par Comité des Fêtes de Brunelles

Loto organisé par « Les Loustiks » - Brunelles

Expo peinture organisée par l' AFLAC - Coudreceau

20 ème randonnée des Sentiers du Perche - Margon

Repas du CCAS

samedi 29 août

dimanche 6 septembre

vendredi 18 septembre

Samedi 19 septembre

Dimanche 20 septembre

Samedi 3 octobre

du 3 au 11 octobre

dimanche 4 octobre

dimanche 4 octobre

ETAT-CIVIL

Naissances :

Kataleya BLU	13 janvier (Brunelles)
Harper RENOLDE	21 février (Coudreceau)
Romy CHENEVIÈRE	6 mars (Brunelles)
Léon BODIN	20 mars (Margon)
Sayan NAPANYA	28 mars (Margon)
Sawyer VIOLET MAILLARD	9 avril (Coudreceau)
Rafael ALLOTEAU	14 mai (Coudreceau)
Alycia VASSEUR	5 juin (Coudreceau)

Décès :

Norbert DEPERROIS	16 février (Brunelles)
Jean GERONIMI	14 mars (Margon)
Marceline LATOUCHE ép BLIN	21 avril (Margon)
Claude LHOTELLIER	29 avril (Margon)
Eric DEQUESNE	5 juin (Brunelles)

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque de Coudreceau /Arcisses rouvrira les vendredis de 15h30 à 17h30 pendant les mois de Juillet et Août. Les lecteurs devront respecter les gestes barrières : lavage des mains au gel hydroalcoolique, port du masque obligatoire à partir de 11 ans.

L'accès est limité à 10 personnes en même temps.

Rappel prochain ramassage des encombrants

Mercredi 1^{er} juillet 2020

Nous vous demandons de bien vouloir prévenir la mairie au moins 48h à l'avance si vous souhaitez vous débarrasser de déchets volumineux.
(hors ordures ménagères, déchets végétaux, gravats, verres)

E.Leclerc  **MARGON**

CHEZ E.Leclerc, VOUS SAVEZ QUE VOUS ACHETEZ MOINS CHER.

Centre Commercial de l'Espérance www.e-leclerc.com/nogent Tél 02 37 53 49 00